



SECRETARIAT

AS/Pro (2019) CB 08
16 décembre 2019

Aux membres de la commission du Règlement, des immunités et des affaires institutionnelles

Carnet de bord de la réunion qui a eu lieu à Paris le 12 décembre 2019

La Commission du Règlement, des immunités et des affaires institutionnelles, réunie à Paris le 12 décembre 2019, sous la présidence de M. Indrek Saar (Estonie, SOC), en ce qui concerne :

- **Contestation pour des raisons formelles des pouvoirs non encore ratifiés de la délégation parlementaire de la Fédération de Russie** (Rapporteur : M. Egidijus Vareikis, Lituanie, PPE/DC) :
 - . a examiné l'avis de la Commission européenne pour la démocratie par le droit (Commission de Venise) sur la conformité, au regard des normes du Conseil de l'Europe et d'autres normes internationales, de l'inclusion d'un territoire non reconnu dans une circonscription nationale à des fins d'élections législatives, et a tenu un échange de vues avec M. Richard Barrett, membre de la Commission de Venise au titre de l'Irlande ;
 - . a déclassifié le procès-verbal de l'audition tenue le 2 octobre 2019 sur « Article 7 du Règlement de l'Assemblée relatif à la contestation, pour des raisons formelles, des pouvoirs présentés par les délégations nationales: prise en compte des mesures restrictives adoptées par l'Union européenne concernant les personnes individuelles » ;
 - . a chargé son rapporteur de préparer une note d'information synthétisant les conclusions des expertises sollicitées par la commission, pour discussion à sa prochaine réunion ;
- **Évaluation de la conformité des processus décisionnels élaborés par les commissions avec le Règlement de l'Assemblée** : a examiné un projet d'avis au Bureau de l'Assemblée préparé par son Président et a décidé, à l'issue d'un échange de vues, d'en reporter l'approbation à sa prochaine réunion ;
- **Fixation de normes minimales pour les systèmes électoraux afin de créer une base pour des élections libres et équitables** (Rapporteur pour avis: Sir Edward Leigh, Royaume-Uni, CE/AD) : en l'absence du rapporteur pour avis, a reporté à sa prochaine réunion l'examen d'un projet d'avis au rapport de la commission des questions politiques et de la démocratie ;
- **Révision du Code de conduite des membres de l'Assemblée parlementaire conformément au § 13.2 de la Résolution 2274 (2019) "Pour des parlements sans sexisme ni harcèlement sexuel"** (Rapporteuse: Mme Thorhildur Sunna Ævarsdóttir, Islande, SOC) : a entendu un exposé de la rapporteure et l'a autorisée à effectuer une visite d'information au Canada en avril 2020 (sous réserve de l'autorisation du Bureau de l'Assemblée et de la disponibilité de fonds) ;
- **Questions diverses** : a tenu un échange de vues sur la question de la représentation des femmes à l'Assemblée, en particulier dans certaines commissions, et l'évolution possible des dispositions réglementaires applicables en la matière ;

.../...

– **Prochaines réunions :**

- Strasbourg, durant la 1^{ère} partie de session de l'Assemblée (27-31 janvier 2020) ;
- Paris, Bureau du Conseil de l'Europe (4 mars 2020) (*à confirmer*).

Valérie Clamer

cc. Secrétaire Général de l'Assemblée parlementaire
Directeurs et agents du Secrétariat de l'Assemblée parlementaire
Secrétaires des délégations nationales et des groupes politiques de l'Assemblée
Secrétaires des délégations d'observateurs et de partenaires pour la démocratie

Secrétaire Général du Congrès
Secrétaire du Comité des Ministres
Directeurs Généraux
Directrice du Cabinet du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe
Directrice du Bureau du Commissaire aux droits de l'homme
Directeur de la Communication
Représentations Permanentes auprès du Conseil de l'Europe